

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2138

EI 08018 Maison de la Danse – 12, avenue Jean Mermoz à Lyon 8e – Travaux de conservation du patrimoine 2015-2020 - Lancement de l'opération 08018707 et affectation d'une partie de l'AP 2015-1, programme 20005 Conservation du patrimoine Bâti Culturel

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 6 JUIN 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRÜMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2138 - EI 08018 MAISON DE LA DANSE – 12, AVENUE JEAN MERMOZ A LYON 8E – TRAVAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE 2015-2020 - LANCEMENT DE L'OPERATION 08018707 ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2015-1, PROGRAMME 20005 CONSERVATION DU PATRIMOINE BATI CULTUREL (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le Plan d'Equipeement Pluriannuel de la Ville de Lyon, qui comprend le projet « Maison de la Danse : conservation du patrimoine ».

Par délibération n° 2016/2144 du 6 juin 2016, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont l'AP 2015-1 «Conservation Patrimoine Bâtiments Culturels 2015-2020 », programme 20005.

Au sein de ce programme, une enveloppe de 500 000 € a été prévue pour effectuer les travaux nécessaires à la conservation et l'aménagement du bâtiment abritant la Maison de la Danse. Cette opération est à financier par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 « Conservation Patrimoine Bâtiments culturels 2015-2020 », programme 20005.

Sont prévus dès cet été :

- la réfection totale de l'étanchéité de la toiture de la rotonde ainsi que son isolation ;
- l'aménagement de bureaux et de salles de réunion suite à la transformation de l'ancien logement de gardien.

Ces travaux peuvent nécessiter des autorisations d'urbanisme dont le Conseil municipal doit autoriser le dépôt.

La maîtrise d'œuvre sera assurée soit en interne, soit par un prestataire extérieur selon le montant des opérations. Les marchés de travaux, de maîtrise d'œuvre, de coordination Santé Prévention Sécurité et de contrôle technique seront attribués en application des dispositions du Code des Marchés Publics.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Marchés Publics ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2016/2144 du 6 juin 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1- Le lancement de l'opération 08018707 - Maison de la Danse – Travaux de conservation du patrimoine 2015-2020 est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'AP n° 20005/2015-1 « Conservation Patrimoine Bâtiments culturels 2015-2020 ».

2- M. le Maire est autorisé à déposer toutes les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de ces travaux.

3- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville sur le programme 20005, AP 2015-1, opération 08018707 et seront imputées aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 311, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- 2016 : 400 000 €
- 2017 : 100 000 €.

4- Pour la mise en œuvre de ces opérations, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier, toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY